

# La Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau

**URGENT / IMPORTANT**  
**Soumise à la consultation publique**  
**de mi-juillet à fin septembre 2017**

Pour une approche globale  
De LA SOCLE

Elle favorise

***« ...la cohérence hydrographique, le renforcement des solidarités financières et territoriales et la gestion durable des équipements structurants du territoire ... »***

**1 ère phase, juin 2017 : à Droit constant. L'état des lieux**  
**2 ème phase : La stratégie, dans quel contexte ?**

# **Important. Urgent**

## **La consultation publique sur la SOCLE, Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau**

- **La consultation publique sur la SOCLE, va être engagée courant juillet 2017, dans tous les bassins français de mi-juillet à fin septembre 2017.**
- **Elle sera ensuite, soumise à la délibération des comités de bassin, fin novembre - début décembre 2017.  
Elle sera enfin, arrêtée par les Préfets de bassin avant la fin de l'année 2017**
- **La première démarche de consultation est opérationnelle depuis le 5 juillet 2017 en Adour Garonne.**
- **Tous les autres bassins seront engagés dans la même démarche à partir de mi-juillet**

# Le premier exemple de consultation publique : La stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau en Adour-Garonne

DREAL Occitanie - publié le 5 juillet 2017

## Pourquoi une stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau (SOCLE)

Instituée par arrêté du 20 janvier 2016, la stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau (dite SOCLE) s'inscrit dans la réforme de la gouvernance de l'eau, issue des lois de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe).

Ces stratégies doivent être élaborées à l'échelle de chaque grand bassin hydrographique français et doivent comprendre :

- **un descriptif de la répartition actuellement connue des compétences** dans le domaine de l'eau (GEMAPI, eau potable, assainissement) entre les collectivités et leurs groupements ;
- **des recommandations** pour l'exercice des compétences pré-citées.
- **La SOCLE se place ainsi dans la perspective de la prise de compétence obligatoire « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (dite GEMAPI), par les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI-FP) au plus tard le 1er janvier 2018 et de la prise de compétence obligatoire « eau potable » et « assainissement » (collectif, non collectif, eaux pluviales ?), par les EPCI-FP au plus tard 1er janvier 2020.**
- **Le projet de SOCLE en Adour-Garonne**
- Le projet de SOCLE Adour-Garonne a été élaboré au 1er semestre 2017 en s'appuyant notamment sur les contributions des instances de bassin (mission d'appui technique de bassin, commission planification, comité de bassin) et de divers acteurs.
- **Un projet soumis à consultation**

Ce projet est mis à la disposition des collectivités et groupements concernés par voie électronique, pour **consultation, du 5 juillet au 30 septembre 2017.**

Il comprend un document principal et ses annexes ainsi qu'un atlas cartographique.

Il sera soumis à l'avis du comité de bassin, avant d'être arrêtée par le préfet coordonnateur de bassin fin 2017.

# Le premier exemple de consultation publique : la stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau en Adour-Garonne

DREAL Occitanie - publié le 5 juillet 2017

- Cette période de consultation auprès des collectivités et de leurs groupements doit permettre de poursuivre les travaux dans une logique progressive et ascendante, sachant qu'au-delà de l'adoption de la SOCLE Adour-Garonne fin 2017, une nouvelle version de SOCLE sera travaillée dès 2019, afin d'être intégrée aux documents d'accompagnement du futur schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE 2022-2027) prévu d'être adopté fin 2021.
- **Comment faire part de son avis ?**  
Vous pouvez faire part de votre avis (un seul avis par structure) sur le projet de SOCLE Adour-Garonne du 5 juillet au 30 septembre 2017

[Cliquer ici pour donner votre avis](#)

Contact : [socle-adour-garonne.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:socle-adour-garonne.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr)

**Télécharger :**

- [le dossier projet](#) (format pdf - 6.5 Mo - 05/07/2017) Temps de téléchargement estimé : 1 min 46 s (512 K), 53 s (1024 K), 26 s (2 M), 10 s (5 M).
- [Atlas Cartographique Socle 2017 07 05](#) (format pdf - 76.4 Mo - 05/07/2017) Temps de téléchargement estimé : 20 min 52 s (512 K), 10 min 26 s (1024 K), 5 min 13 s (2 M), 2 min 5 s (5 M).